

La Dépêche 25 janvier 2020

Montauban en commun : « Le pouvoir aux citoyens »

Le collectif citoyen Montauban en commun, créé au mois de septembre dernier, est dans l'intention de présenter une liste aux élections municipales. Il n'a pas encore choisi sa tête de liste. Il a donc demandé à La Dépêche de recevoir deux de ces colistiers pour répondre à cette interview. Nicole Margolié et Etienne Comoy se sont portés volontaires pour être, ce jour, les porte-parole du collectif.

Montauban en commun n'a pas encore de tête de liste. Pourquoi ?

Notre collectif élira sa tête de liste au cours d'une réunion publique selon la méthode Condorcet. Chaque votant ordonnera la liste comme il le souhaite. La personne dont le nom sera positionné le plus grand nombre de fois en tête de liste le deviendra.

Comment est né votre collectif ?

L'urgence écologique, les régressions sociales, l'observation des mouvements citoyens et associatifs, ont conduit un petit groupe de personnes à créer ce collectif pour faire de la politique autrement. Nous souhaitons construire l'avenir avec les citoyens. Il est temps qu'ils s'impliquent. C'est une nécessité.

Quelle est la couleur politique de votre collectif ?

Il n'a aucune étiquette politique. Nous ne demandons pas leurs antécédents politiques aux personnes souhaitant nous rejoindre. C'est sans intérêt.

Pourtant, vous acceptez le soutien de partis, de mouvements, politiques. C'est ce qu'indique votre site internet.

Nous accepterons leur soutien, notamment logistique, mais sous condition qu'ils soient en accord avec nos valeurs. Nous n'assurerons pas leur promotion, ne porterons pas leur logo, et ils ne pourront pas devenir membre du collectif. Seuls des citoyens peuvent l'intégrer.

Comment le collectif est-il financé ?

Par des dons. Nous sommes donc très limités dans nos frais de campagne.

Certains membres du collectif ont déjà une expérience politique ?

Peut-être. Nous l'ignorons. Nous ne posons pas la question. Nous n'obligeons qu'à la signature de la charte.

A quoi engage cette charte que toute personne voulant rejoindre le collectif doit signer ?

Tout citoyen intégrant le collectif doit s'engager à défendre les services publics, à répondre à l'urgence écologique, à se battre pour parvenir à une justice sociale, à l'égalité, doit faire preuve de solidarité, d'humanisme et préserver la

laïcité. Notre charte n'autorise pas les élus au cumul des mandats, à l'exception de ceux prévus par la loi et indissociables. Et ils doivent renoncer aux dépenses excessives, à tout profit personnel.

Quel bilan dressez-vous de la gouvernance de l'actuel conseil municipal ?

Nous voulons faire autrement. Il y a un défaut de démocratie. Des Montalbanais nous disent qu'ils ne se sentent pas entendus, écoutés, qu'ils n'ont pas de réponse à leurs besoins. Mais nous ne voulons pas distribuer de blâmes.

Quels sont vos projets pour Montauban et ses habitants ?

Nous souhaitons permettre aux Montalbanais de se réapproprier leur ville, de proposer et de décider. Nous les invitons à co-gérer la ville. Nous ne proposons pas de programme clés en main, ce serait faire de l'exclusion. Les citoyens co-écrivons avec nous les projets. Nous les alerterons sur les problématiques et ils pourront agir. Nous souhaitons mettre en place des décisions prises en amont par les citoyens. Nous créerons une architecture démocratique qui permettra aux Montalbanais de co-construire les projets et les décisions. Si les citoyens se réapproprient la gouvernance de la ville, les lobbies n'auront plus d'influence. Il est plus difficile d'influencer un grand nombre de citoyens qu'un petit nombre d'élus.

Quels outils mettez-vous en place pour que cette démocratie s'exerce ?

Nous travaillons à l'élaboration d'une constitution locale. Elle sera le point de départ de la nouvelle gestion de la ville. Elle présentera les fonctionnements de la démocratie directe. Pour que les citoyens puissent s'exprimer, nous créerons une plateforme numérique, des comités de quartiers. Nous aurons recours au Référendum d'initiative citoyenne local, au référendum révocatoire à mi-mandat. Rien n'est figé. Cette constitution pourra être amendée et évoluer.

Vous avez procédé à un tirage au sort pour inviter des citoyens à faire acte de candidature. Quel est le résultat ?

Il n'est pas à la hauteur de nos espérances. Nous avons sollicité 288 personnes inscrites sur les listes électorales, trois femmes et trois hommes par bureau de vote. Nous leur avons réservé 16 places sur notre liste. Des personnes sollicitées ont intégré le collectif mais n'ont pas souhaité s'engager sur la liste. La politique s'est professionnalisée, personnalisée et les citoyens, habitués à un système pyramidal, ne parviennent pas à s'imaginer légitime dans un rôle de gouvernant. Alors que tous les citoyens le sont, ils peuvent devenir artisans de

la démocratie directe. Nous venons de réaliser un nouveau tirage et, à nouveau, 288 Montalbanais vont recevoir un courrier du collectif.

Avez-vous réuni les 49 personnes nécessaires à la composition d'une liste ?

Pas encore. Mais nous pensons y parvenir. Chaque semaine, de nouveaux citoyens rejoignent le collectif.

Comment pensez-vous gagner la confiance des électeurs alors que vous ne proposez pas de programme classique ?

La mise en place d'une démocratie directe est tout un programme ! Ceux qui souhaitent ne plus subir et enfin agir voteront pour Montauban en commun.

Que pensez-vous des autres candidats à la mairie ?

Nous ne voulons pas porter de jugement de valeur. Ils ont fait le choix de rester dans une démarche classique, d'utiliser de vieilles recettes. Montauban a besoin d'un nouveau schéma politique, d'un renouvellement.

Propos recueillis par Magalie Lépinoux

EN QUELQUES DATES

SEPTEMBRE 2019

Création du collectif Montauban en commun

31 OCTOBRE 2019

Date du premier tirage au sort pour appeler les Montalbanais à intégrer la liste du collectif.

29 janvier 2020 : première réunion de campagne à 20 heures au fort.

2 février 2020-01-25 Election de la tête de liste.